



## Déjà 12 ans en france et tjrs pas de titre de séjour permanent

Par **ADRY**, le **26/08/2015** à **17:24**

Bonjour,

je suis arrivée en France il y'a maintenant 12 ans (à 17 ans) et j'ai eu une carte de séjour étudiante depuis 2006.

j'ai fait des études de finance mais je n'ai pas validé mon Master.

je suis allée voir un avocat qui m'a dit que je pouvais prétendre à la carte "vie-familliale" à raison de 10ans sur le territoire Français.mais que pour que ma demande aboutisse facilement il me faut un contrat.

un autre m'a dit que je ne pourrai faire que la demande de changement de statut.

un autre m'a dit que je peux faire la procédure pour titre de séjour salarié à raison de 5 ans sur le territoire.

je suis perdue face à toute ces réponses et je ne sais quelle démarches entamer de plus mon titre ce périme mi-novembre

merci d'avance pour votre réponse